

N. 20.—1835.

Le Bazar paraît le Dimanche de chaque semaine, format in-4° de huit pages à deux colonnes, et plus si l'abondance des matières l'exige.

Le prix de l'abonnement est de 7 fr. pour trois mois, 12 fr. pour six, et 20 fr. pour l'année.

Pour ce prix, chaque Abonné fondateur a droit à une annonce gratuite par semaine, de 20 lignes au plus; l'excédant sera payé.

Les Abonnés qui ne veulent pas profiter des insertions gratuites ne paieront que 4 fr. pour trois mois 6 fr. pour six mois, et 10 fr. pour l'année.



13 Décembre.

Les abonnements ne peuvent dater que du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Les personnes non abonnées paieront chaque insertion 15 c. la ligne.

On s'abonne à Lyon, à la Librairie industrielle et d'éducation de Chambet fils, quai des Célestins, chez qui toutes les Annonces seront adressées;

Chambet père, libraire, place des Terreaux, 16;

Lusy, rue Lafont, 20;

Giraudier, place Louis-le-Grand, 17;

Et Durand, graveur, passage de l'Argue, à la Rotonde.

LE BAZAR

LYONNAIS,

Feuille générale d'Annonces en tout genre, intéressant le Commerce, les Arts, l'Industrie, les Intérêts privés et généraux.

Toutes les Annonces gratuites

POUR MM. LES ABONNÉS-FONDATEURS.

1 Fr. par mois pour ceux qui ne veulent pas profiter des Annonces gratuites, et 15 cent. par ligne d'insertion pour les Personnes non abonnées.



NOUVELLES LOCALES.

Mardi dernier, deux dames du quartier des Terreaux venaient, entre dix et onze heures du soir, d'apporter de l'argent aux messageries Lafitte et Caillard, lorsqu'en passant par la rue Puits-Gaillot, à très peu de distance du domicile du commissaire de police, elles furent attaquées par trois hommes qui commencèrent à les insulter. A cette heure de la nuit, il n'était pas trop possible de distinguer si ces dames étaient des femmes honnêtes; mais il paraît que le but des agresseurs n'était pas seulement d'injurier, puisqu'une des deux femmes a été violemment renversée, et que l'autre a eu sa chaîne cassée par le mouvement qu'on faisait pour la lui enlever. La police est intervenue. Les malfaiteurs ont été arrêtés: l'un d'eux est parvenu à s'évader; mais on est sur ses traces.

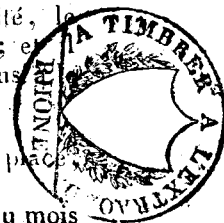
— Samedi dernier, trois militaires sont sortis d'un café des Brotteaux, cours Bourbon, dans un état d'ivresse telle que l'un d'eux s'est précipité, le sabre nu, sur un passant pour l'en frapper; et l'aurait fait, si des bourgeois n'étaient parvenus à désarmer. Ces soldats ont été arrêtés.

— La condition publique pour les soies a placé pendant le mois de novembre, son n° 1,008.

Samedi soir elle avait atteint son n° 130 du mois courant.

Les affaires ont été calmes pendant le courant de la semaine dernière; par suite, le cours a fléchi. Les organsins fins ont baissé à peu près de 1 fr. 50 c.; les trames de quelques centimes seulement.

— La caisse d'épargne de Lyon a reçu dimanche dernier la somme de 18,403 fr. versée par



cent quatre-vingt-sept déposants; sur ce nombre, trente-huit nouveaux livrets ont été délivrés; elle a remboursé 11,126 fr. à quarante et une personnes.

— Le service des dépêches de Lyon à Turin, et de Turin à Lyon, qui ne se fait actuellement que trois fois par semaine, sera rendu quotidien, à dater du premier janvier 1836.

— La première portion de l'emprunt de six cent cinquante mille francs, contracté par la ville de Lyon, sera remboursée aux porteurs d'obligations, à la caisse de la ville, le 31.

— Un arrêté de la Mairie rappelle les élèves pharmaciens à l'exécution d'une disposition de la loi du 21 germinal an XI, qui les assujettit, dans les villes où il n'existe pas d'école de pharmacie, à se faire inscrire au secrétariat de la mairie.

— Le conseil général d'administration des hôpitaux de Lyon, fera célébrer le 22 de ce mois, à dix heures du matin, dans l'église de l'Hôtel-Dieu et dans celle de l'hospice de la Charité, un service solennel pour tous les bienfaiteurs de ces deux hôpitaux et leurs familles.

— Samedi dernier, le paquebot à vapeur *l'Hiron-delle* a échoué sur la rive droite de la Saône, à trois quarts-d'heure de Chalon. Les hommes chargés de la manœuvre ont attribué cet accident aux brouillards. Les voyageurs et les effets ont été transportés à bord d'un bateau remorqueur avec tout le désordre qui est inséparable de ces sortes d'opérations, et les uns et les autres conduits seulement jusqu'au dessous de l'Île-Barbe, sans aucun moyen de se faire conduire jusqu'à l'endroit ordinaire du débarquement.

— Vendredi 4 du courant, la société d'agriculture de Lyon a tenu sa séance de rentrée, qui, en conformité de ses règlements, devait être consacrée, s'il y avait lieu, au renouvellement de son bureau. Il a été reconnu que les fonctions de tous les membres qui le composaient étaient expirées, et qu'à l'exception du président, ils étaient tous rééligibles.

Les scrutins ont donné les résultats suivants :

M. Jurie, conseiller à la Cour royale, qui était vice-président, a été appelé au fauteuil en remplacement de M. le docteur Janson.

M. le docteur Bottex a été nommé vice-président.

M. Grogner a été confirmé dans les fonctions de secrétaire général qu'il exerce depuis longues années.

M. Guillard père, inspecteur émérite de l'université, a été renommé secrétaire-adjoint.

M. Henon, directeur de la pépinière départementale du Rhône, a été appelé aux fonctions de secrétaire-bibliothécaire et archiviste, en remplacement de M. Garriot, qui, déjà, avait plusieurs fois, de vive voix et par écrit, déclaré ne pouvoir exercer plus longtemps les fonctions de cet emploi.

M. Deschamps et M. Seringe ont été réélus à la presque unanimité, l'un comme trésorier, l'autre comme conservateur des machines et instruments aratoires.

Dans cette même séance, des récompenses ont été décernées pour encourager, dans les environs de Lyon, l'horticulture et l'introduction des fleurs rares et précieuses. Les jardiniers-fleuristes qui ont été jugés dignes de ces récompenses, sont MM. *Sedy, Mille* et *Commarmot*.

— La semaine dernière, un homme en sortant de la Bourse a été renversé par un cabriolet qui lui a passé sur le corps. On l'a transporté chez lui couvert de contusions excessivement graves.

— On a affiché à la Bourse la copie d'une lettre de M. le consul-général de France à Milan, à la chambre de commerce de Lyon, annonçant la levée de la quarantaine que le gouvernement Lombard-Vénitien avait établie sur les frontières de la Suisse et du Piémont.

— Après un retard de deux ans, la construction de l'entrepôt général des liquides, sur la place Louis XVIII, vient d'être enfin autorisée par ordonnance royale. Les plans sont approuvés, et l'on s'occupe activement à la mairie des devis de travaux à faire et qui doivent incessamment être mis en adjudication.

— M. Reyre a été nommé agent de change, à Lyon, en remplacement de M. Chambard, démissionnaire.

— On se souvient sans doute que nous avons rendu compte d'un assassinat qui fut commis rue Saint-Dominique, le 13 août dernier, par un nommé Bernugat, commis-marchand, sur sa maîtresse, la femme Collanson : il la poignarda dans un cabaret parce qu'elle l'avait quitté pour vivre avec un autre. Cet assassin a été jugé et condamné à mort vendredi dernier. Il a montré pendant les débats et à la lecture de l'arrêt une froide impassibilité. La foule était grande.

— L'emprunt de 200,000 fr. pour les travaux des routes de notre département vient d'être adjugé à M. Brousset, soumissionnaire unique, à l'intérêt de cinq pour cent.

— Pierre Boubec, Chasseur au 10^e régiment à cheval, vient de recevoir du Ministre de l'intérieur une médaille pour avoir sauvé les jours d'un de ses camarades qui se noyait dans le Rhône.

— La Cour d'Assises, dans son audience du 10 de ce mois, a condamné un garçon tailleur nommé Ulbach à quinze ans de travaux forcés pour complicité de vol dans une maison habitée; cet homme a montré une grande effronterie; on a surtout remarqué son sourire amer et ironique.

— L'autorité informée que des femmes de mauvaise vie, des voleurs et des gens suspects, pénétraient dans les prisons avec des permissions sous de faux noms, a prescrit la plus grande surveillance et l'arrestation de ceux qui se rendraient coupables de ces faux.

NOUVELLES THÉÂTRALES.

— Mardi dernier, le directeur du Grand-Théâtre a fait une bonne action en donnant son opéra à la mode au bénéfice des pauvres, *Gustave* avait attiré un public nombreux qui a dû éprouver un double plaisir, celui de soulager les infortunés, et celui de voir un spectacle animé et enchanteur. La recette s'est élevée à 2,000 fr.

— La prochaine représentation à bénéfice est celle de l'acteur Jules qui remplit au Gymnase un emploi qui n'est plus à la mode, celui des *Tyrans* et qu'on ne voit sur scène que lorsque quelque lourd mélodrame est donné en faveur des anciens amateurs de ce genre bâtarde; aussi jeudi prochain verrons-nous *La Tache de Sang*, ce titre est *Ronflant* et doit attirer les dillentes du genre, mais la pièce est, dit-on, détestable; on jouera encore *Un Mariage sous l'Empire*, une des plus faibles conceptions de *Ancelot* et *Une Heure dans l'autre Monde*, qui, il faut l'espérer, en fera passer une agréable dans celui-ci.

— Au nombre des pièces qui vont se jouer au Gymnase, on cite *La Tirelire ou la Caisse d'Épargnes* et *La Savonnette impériale*.

— Mardi dernier, M. Lewy a donné son second concert, il a obtenu les suffrages du petit nombre de spectateurs qui étaient dans la salle. M. Lewy a un très beau talent musical, mais il lui faut des connaisseurs, et ils sont peu nombreux.

— Siran et sa femme Ambroisine, danseuse ravissante, sont décidément engagés pour la prochaine année théâtrale.

— M. Leconte, ancien directeur des spectacles de Lyon, qui sort de faire une maladie assez grave, va donner, avec sa femme, des représentations dans le midi de la France; ils s'adjoignent M. Castillon, ancien danseur, qui a été vu à Lyon avec plaisir il y a quelques années.

VARIÉTÉ.

LES ALBUMS D'AUBERGES.

Tout voyageur de profession est nécessairement approvisionné d'un certain nombre d'improptus, dont le placement lui est assuré d'avance. Va-t-il visiter une de ces ruines monumentales, un de ces

sites délicieux, une de ces merveilles que la nature ou l'art ont semées dans les différents coins de cet univers? Vite! il tire de sa poche son petit tribu, d'admiration; il y a de l'extase dans son carnet et de la mélancolie dans son porte-manteau, et il dépose sur le roc la quintessence de son enthousiasme.

Aussi n'est-il pas de débris fameux, de grotte de quelque renom, de rocher un peu avantageusement connu, où l'on ne trouve des noms propres, des chiffres, des devises, des sentences, des lieux communs en vers et en prose, confusément amalgamés; à peine reste-t-il une petite place pour les derniers venus, tant est grande la foule de ces désœuvrés qui cherchent à fixer quelque part un souvenir de leur existence circonscrite et fugitive, à imprimer sur la pierre une trace durable de leur fragile individualité.

Dans notre siècle positif et calculateur, cette innocente manie ne pouvait échapper au génie de la spéculation; aussi a-t-on inventé de nouveaux procédés tendant à prélever un impôt sur la vanité publique. Au milieu de ces solitudes où vous croyez promener vos rêveries loin des vils intérêts matériels et des passions cupides, vous rencontrerez tout-à-coup des établissements élégants et commodes, des rafraîchissements confortables et des serviteurs dont le zèle officieux prévient tous vos désirs. On devine même le moment de votre inspiration; on vous fournit une plume, de l'encre et un registre *omnibus* décoré du titre d'*Album*, réceptacle banal qui attend respectueusement, sur un pupitre, la confiance de vos pensées.

C'est un travail assez curieux que le dépouillement de toutes les inscriptions ensevelies pêle-mêle dans les profondeurs d'un de ces albums. Vous trouvez inscrits au premier rang les amateurs du sublime. Chacun d'eux a sa petite marotte philosophique, sa petite secte particulière, son petit système à lui tout seul. Généralement ces gens-là vous regardent en pitié du milieu des ténèbres de leur intelligence. Ils se distinguent par un jargon métaphysique, un pathos religieux, par des phrases à perte de vue, des excursions au dessus des nuages, à travers les brouillards et le vide. Dieu, l'espace; l'infini, la matière, l'éternité, le temps : voilà le résumé de leur vocabulaire.

Vient ensuite le genre lyrique avec toute l'hyperbole et la redondance des nourrissons du Parnasse. Des fragments d'odes bardés de points d'exclamations, des lambeaux de dithyrambes, des morceaux classiques, mythologiques, romantiques, fantastiques; des apostrophes à la lune, au soleil, à Lamartine, à Victor Hugo : tel est le bagage ordinaire de ces harmonieux troubadours.

Le genre sentimental. — Ceux-là cultivent avec le même succès et la prose et les vers; ils ont le langage de la bergerie, de petits propos doux, jolis et benins; ils s'amuse à entrelacer des chiffres; ils

jurent d'aimer toujours; en foi de quoi, on trouve au bas du serment la signature du couple amoureux.

Les ingénus. — Bonnes gens sans prétention, que le ciel a pétries de la meilleure pâte : ils consignent sur l'album les observations les plus intéressantes; la promenade leur a donné de l'appétit, le *cicérone* leur a paru fort aimable; ils sont venus tel jour et à telle heure. C'est encore dans cette catégorie qu'il faut ranger les parfaits négociants qui enregistrent leurs noms, leur demeures, leur profession, voire même le prix courant de leurs marchandises en forme de prospectus.

Les espions. — Farceurs déterminés qui ne connaissent que la plaisanterie; ils ajustent une gaudriole aux graves sentences du philosophe, une syllabe déshonnête au mot le plus innocent; une équivoque sale aux phrases parfumées d'une jolie femme. Malheur à vous, si vous laissez une place vide au dessus de votre signature!

Les frondeurs. — Ceux qui relèvent aigrement les impertinences qu'ils ont trouvées sur l'album, et ceux qui relèvent plus aigrement encore l'impertinence de ceux qui ont osé relever les impertinences des autres; ainsi de suite, indéfiniment.

C'est ainsi qu'un album d'auberge représente à peu près les différents types moraux de l'espèce humaine. Chacun, tout en essayant de se draper, de poser un instant à son avantage, révèle néanmoins le cours ordinaire de ses idées, l'objet de ses préoccupations habituelles. On trouve là des échantillons variés des goûts, des passions et des ridicules du monde; on y trouve des gens de toute espèce, hormis peut-être des gens d'esprit, qui, là ainsi qu'ailleurs, ne sont pas en majorité. E. B.

COUR D'ASSISES.

A l'Audience du 5 décembre

Jean Deschenaux comparait sous la prévention de vol domestique avec effraction, il a fait l'aveu de son crime. Attendu la bonne conduite qu'il avait toujours tenue avant, le jury a déclaré qu'il y avait des circonstances atténuantes. Deschenaux a été condamné à trois ans de prison et à 25 fr. d'amende.

A l'Audience du 7.

Le nommé Bonamour était accusé d'avoir commis deux vols, dont l'un avec effraction au préjudice d'un sieur Lorier et d'une dame Philippe, aux Masurelles. Déclaré coupable par le jury, il a été condamné à six ans de réclusion et à cinq ans de surveillance.

A Bonamour a succédé André Condamin, accusé d'une tentative de meurtre sur une fille publique. Condamin est un homme de trente ans, d'une figure caractérisée, sombre, mélancolique; il baisse les

yeux et semble accablé sous le poids du remords et de la honte. A l'audience, Condamin a versé des larmes de repentir qui, malgré ses antécédents, ont excité une sorte d'intérêt dans l'auditoire. Le jury l'ayant néanmoins déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, la Cour l'a condamné à cinq ans de réclusion, a ordonné en outre qu'il demeurerait sous la surveillance de la haute police pendant toute sa vie.

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Dans le courant du mois d'octobre dernier, l'*Épingle*, journal de notre ville qui a cessé ses publications, avait annoncé que le mécanicien d'un des bateaux à vapeur qui font le service de Lyon à Avignon avait été assailli par les gens de l'équipage et jeté par eux dans le Rhône. Aujourd'hui, le capitaine du bateau et tous les hommes de service, représentés par un fondé de pouvoirs, demandaient par devant le Tribunal de police correctionnelle la condamnation du gérant du journal comme coupable du délit de diffamation. Il a été reconnu dans le cours des débats que le mécanicien avait péri, soit par accident, soit par imprudence, et que sa mort ne devait être imputée ni au capitaine, ni à personne de son équipage, attendu que le procureur du roi, informé de ce qui s'était passé, avait éteint toute poursuite judiciaire à cet égard. — M. Adrien Feytaud, gérant de l'*Épingle*, n'a pas comparu à l'audience; toutefois le Tribunal, faisant droit aux conclusions des parties plaignantes, l'a condamné à 100 fr. de dommages-intérêts, 30 fr. d'amende et aux frais de la procédure. Il a ordonné en outre que le texte du jugement serait inséré en tête de l'*Avis de la Méditerranée*, journal publié aujourd'hui par M. Feytaud.

Une jeune et fraîche couturière s'est ensuite présentée pour se plaindre de violence et voies de fait exercées sur sa personne par un de ses voisins qui l'avait précédemment recherchée en mariage.

Voici comment sa vieille mère explique ce dont il s'agit :

« Donc, Messieurs, faut vous dire que ma fille ici présente avait été fréquentée par Monsieur, pour le bon motif s'entend : même qu'elle lui avait donné son paquet. N'y a rien à redire à ça, j'espère : on se fréquente, on se convient ou on ne se convient pas, et voilà. Mais Monsieur voulait absolument se marier, ma fille qu'est une drôlesse toute décidée a rejeté tous ses discours, et Monsieur a gardé rancune. S'il n'avait gardé que ça, à la garde de Dieu! Un jour ma fille faisait son petit commerce dans sa boutique, quand Monsieur entre comme un furieux, l'accable de coups et de sottises qui faisaient frémir, et casse toute ma vaisselle, présence témoins qui en déposeront devant vous. — Se marier avec Monsieur! voyez-vous pas comme c'est engageant? »

Tous les témoins ont confirmé les faits de la plainte, et le Tribunal a condamné le prévenu à six jours de prison et à 30 fr. de dommages-intérêts, sans doute pour lui apprendre à être moins exigeant à l'avenir.

(Réparateur.)

MODES.

Au milieu des variétés de coiffures qui sont à la mode, on aperçoit que les perles seront l'ornement qui dominera cet hiver. On fait des bandeaux de cheveux sur le front et de longue touffes de tire-bouchons tombent sur les oreilles; les cheveux *crépés* sont exclus, et la femme à laquelle ne va pas le bandeau ou les cheveux à l'anglaise, doit adopter quelques boucles de cheveux sur les joues.

Les plus simples coiffures sont composées d'une natte formant chou en arrière. Sur le devant, deux bandeaux lisses ou tressés, et un rang de petit velours noir très étroit, traversant le front et terminé de chaque côté des tempes par une rose.

On voit aussi de fort jolis turbans, un peu élevés au milieu du front et qui ont la plupart une bandelette qui passe sous le menton, ce qui les rapproche des turbans à la *Juive*. On en fait en étoffe brochée or et soie, mais on en voit aussi de simples et de très coquets en organdi ou gaze claire, fond blanc semé de petits dessins brodés en soie de couleur; ils sont traversés par des chefs en soie nuancés.

CABINET D'AFFAIRES



— On offre 400 mille fr. par première hypothèque, à l'intérêt de quatre et demi pour cent, à placer par sommes de vingt mille fr. et au dessus. On donnera la préférence aux gages hypothécaires qui seront des biens ruraux.

— Plusieurs grandes et belles Propriétés à vendre, sur le produit net de trois pour cent.

— On désire acheter deux Maisons à la ville, dans de bons quartiers, du prix de 80 à 100 mille fr. On veut de nouvelles constructions.

— A vendre. Une Propriété d'un beau domaine de trois cents bicherées. L'usufruitier a plus de quatre-vingts ans.

— Beau et bon Piano de Pape, à trois cordes et six octaves, à vendre de suite, pour cause de départ. Prix fixe, 600 fr.

S'adresser, tous les jours jusqu'à deux heures, à M. Gilbert Bourget, place Lévis, n. 3.

BUREAU D'AFFAIRES

ET DE RÉDACTION.

Rue de la Préfecture, n. 12.

A placer. — Deux chefs cuisiniers.

— Deux cochers ou valets de chambre.

— Deux jeunes gens désirent se placer pour commis-voyageurs ou pour sédentaires, l'un pour la quincaillerie ou la mercerie, l'autre pour les liquides. Ils connaissent chacun leur partie.

— Une femme de chambre pour voyager.

— Un jeune homme pour cocher ou palefrenier.

— Un jeune homme donnant des leçons de langue allemande, désirerait une place de professeur dans Lyon.

— On demande plusieurs jeunes gens pour placer des marchandises dans la ville.

A VENDRE. — Plusieurs Fonds de Cafés, Hôtels, Cabarets, Epiceries, tous situés dans de bons quartiers et bien achalandés.

A vendre, pour cause de départ, un Fonds de Rubans et Nouveautés, tenu depuis quatorze ans par la même personne, bien achalandé, et situé dans un des plus beaux quartiers de la ville.

A vendre pour cause de départ. — Café-Restaurant, ayant un billard, situé dans un des quartiers les mieux situés de la ville, ayant une bonne clientèle. Le prix du loyer, 800 fr.

— Une Banque en noyer à quatre tiroirs.

Un Piano à cinq octaves et demie. Prix, 125 fr. S'adresser au bureau du Bazar.

— Un Fonds de Café-Cabaret, achalandé depuis plusieurs années, situé près de la place de Belle-Cour, à vendre de suite, pour cause de départ, à un prix très modéré.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, chez M. Gorlier, place de l'Hôpital, n. 5, au 2^e.

Bureau de la Ville
à Lyon

A VENDRE. — Une Boutique ayant deux basderrières et une cour close, plus une Chambre au premier étage, au prix de 6000 fr. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser au bureau de ce Journal.

Annonces et Avis divers.

AVIS.

VAURIS, coiffeur, artiste pour le postiche, place du port du Roi, sous l'hôtel de l'Europe, a l'honneur d'informer les personnes qui portent les articles de son art, qu'ayant travaillé longtemps dans les premières maisons de la capitale, il vient de se fixer depuis quelque temps à Lyon, où il a déjà eu l'honneur d'annoncer ses articles l'année dernière, après avoir fait ses ouvrages. Ayant reçu de nombreuses approbations des personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance, il vient, après de longues études, de perfectionner un genre de toupet imitant le naturel au suprême degré, et ne faisant éprouver aucune pression. Les personnes qui auraient le cou gras, motif qui fait remonter la perruque, et par conséquent coiffe très mal, le sieur Vauris se flatte de pouvoir garantir toutes ces difficultés, après avoir trouvé le moyen de paraître perruque par derrière, et de faire imiter le naturel, et leur empêche de faire retraite.

Nota. Les dames qui, par suite d'accidents ou maladies, auraient pris les cheveux blancs, ou auraient éprouvé une chute de cheveux quelconque, le sieur Vauris garantit toutes ces difficultés par le moyen d'implanter les cheveux par un procédé à lui; il garantit les difficultés qui ont eu lieu jusqu'à ce jour aux ouvrages des dames de remonter et offrir la facilité de peigner comme leurs cheveux naturels. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance trouveront dans son magasin des échantillons d'ouvrages quelconques à essayer, afin de persuader les personnes d'avance qu'elles ne seront point induites en erreur.

BATEAUX A VAPEUR SUR LA SAONE.

Service des Voyageurs.

 Pour offrir au public des heures de départ plus à la convenance que par le passé, il partira tous les jours un bateau à vapeur aux heures suivantes, à dater du 20 novembre :

De Lyon pour Chalon, à 4 et à 7 heures.

De Lyon pour Macon, à 9 heures.

De Chalon pour Lyon, à 5 et à 7 heures.

De Macon pour Lyon, à 7 heures et demie.

Tous les départs auront lieu le matin.

AU PRIX FIXE.

PAPON, marchand cordonnier et bottier, rue Puits-Gaillot et place de la Comédie, n. 25, pré-

vient le public qu'il tient un assortiment de chaussures pour hommes, pour femmes et enfants à juste prix : pour hommes, bottines hautes, 17 fr. bottines basses, 14 fr.; quart de bottes, 11 fr. souliers à cordons, 5 fr. 50 c.; souliers lacés, 6 fr. 50; souliers de chasse, 7 fr.; baraquettes, 2 fr.; babouches fourrées, 2 fr. 50 c.; pour femmes, souliers et escarpins, 4 fr. 25 c.; baraquettes en peau, 1 fr. 75 c.; baraquettes fourrées, 2 fr.

DÉPOT GÉNÉRAL, PHARMACIE DE MACORS,

DE LA RUE SAINT-JEAN.

PATE PECTORALE

RÉGLISSE A LA GOMME,

de **GEORGÉ**, pharmacien à Épinal.

Par Boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette Pâte, guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés, sous-entrepôt :

Chez **MM. Cruzevert**, à la Glacière; **Gustin**, rue du Plâtre; **Dubauchard**, rue Neuve; **Bresson**, rue de Pusy; **Barect**, rue Belle-Cordière; **Lian**, place des Capucins; **Caillou**, aux Brotteaux; **La-fabrière**, à La Guillotière; **Joubert**, à Vernaison.

GADOT, PHARMACIEN,

Rue de la Poulallerie, n. 13, à Lyon.

SIROP DÉPURATIF ET SUDORIFIQUE

DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ.

Ce Sirop est préparé d'après la formule qui a été approuvée par la Faculté de médecine de Paris, et publiée par ordre du gouvernement. C'est le meilleur dépuratif connu jusqu'à ce jour, et celui qui doit être employé avec le plus de confiance dans les maladies vénériennes anciennes et récentes, les dartres, les rachitis, les pertes blanches et les engorgements laitieux.
(Il ne contient aucune préparation mercurielle.)

PHILOSTOME.

Cette nouvelle préparation alimentaire est destinée, par sa facile digestion et ses propriétés toniques, aux personnes d'un estomac faible, aux enfants, aux vieillards, aux convalescents, aux personnes épuisées par les veilles, les travaux ou l'abus des plaisirs. (La boîte, 5 fr.)

POMMADE FONDANTE CONTRE LE GOITRE.

MÉDICAMENTS VENANT DE PARIS.

Elixir anti-glaireux du docteur Guillet.
 Essence de Salsepareille de la pharmacie Colbert.
 Grains de Santé du docteur Franck.
 Pastilles de Calabre de Potard, pharmacien.
 Paraguay-Roux.
 Pâte pectorale de Régnault.
 Créosote-Billard.
 Sirop de Chaumonot.
 Sirop Pectoral de Lamouroux.
 Taffetas épispastique de Mauvage.

(Le prix est le même qu'à Paris ou dans les dépôts.)

EN DÉPOT,

Capsules gélatineuses, ou Baume de Copahu.

COURS (1)

DE LANGUE ITALIENNE ET ALLEMANDE, ET DE
 TENUE DE LIVRES EN PARTIE DOUBLE.

Ces trois Cours, professés par M. CAMINO, bachelier en droit, ex-professeur de langue et de littérature aux Collèges de Vienne et de Saint-Etienne, et par M^r L. Martin, ex-professeur à l'Ecole de Commerce de Genève, s'ouvriront le 14 du courant, à 8 heures du soir, et sont particulièrement destinés au commerce.

La comptabilité sera enseignée au moyen d'un système pratique très efficace.

Le prix des trois Cours est de 120 fr., celui de deux est de 90 fr. et celui d'un, et au choix, est de 50 fr.

On souscrit chez M. Camino, rue Neuve, n. 19, troisième escalier, au premier; ou rue Mulet, n. 14. premier escalier, au premier; le matin, de 7 à 9 heures, et le soir de 8 à 9.

GUÉRISON DU BEGAIEMENT,

ET DE TOUS LES AUTRES VICÉS DE PRONONCIATION.

Par une méthode prompte sûre et facile, qui ne comporte ni remèdes ni opérations, et qui ne ressemble en rien aux méthodes défectueuses et impuissantes qui l'ont précédée. M. Cottin-Cresp, guérit le Begaiement le plus opiniâtre en moins de

trois semaines, ainsi que tous les autres vices de prononciation.

Les succès éclatants qu'il a obtenu à Paris, à Marseille et notamment ceux qu'il obtient journellement à Lyon, où il est fixé depuis trois ans, attesteront de l'excellence de ses moyens curatifs.

Il demeure place de Bellecour, façade de Saône, n. 5, au rez-de-chaussée, la première porte à droite en entrant.

PENSION BOURGEOISE,

Rue du Perrat, n. 10.

La dame veuve Girard a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'établir une Pension bourgeoise. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance y trouveront toujours une nourriture saine, abondante, variée selon la saison, et servie avec propreté et célérité, à un prix modéré. Pour la commodité de MM. les Pensionnaires, il y aura deux tables pour les déjeûners et pour les diners. On portera aussi à domicile. On prendra des Pensionnaires à la quinzaine et au cachet. *

POUDRE BALSAMIQUE

ANTI-GONORRHÉIQUE,

Vingt paquets suffisent pour arrêter les écoulements anciens les plus rebelles. Prix du paquet, 50 c.

Poudre vermifuge d'Helminthochorton.

Ce vermifuge est principalement pour les enfants quoiqu'il réussit parfaitement aux Adultes.

On ne paie le prix qu'après en avoir connu les effets.

Pharmacie PICTET, place Belle-Cour, n. 12, près la place Lévis.

— Café de santé, avantageusement connu depuis quinze ans, dont le dépôt général est toujours chez M. Antoine Bailly, libraire, place des Carmes, n. 12. Se vend 75 c. la livre au lieu de 1 fr.

LES DÉPOTS

DU PAPIER DIAPALME

AU GAROU,

Connu si avantageusement depuis nombre d'années pour le pansement des cautères et des vésicatoires, sont toujours chez M. Chevallier, succes-

(1) Nous ne saurions trop recommander ce Cours professé par M. Camino dont nous connaissons le savoir et la capacité (note du Rédacteur).

seur de Jacquand, place de l'Herberie, et chez Paul Macors, pharmacien, rue Puits-Gaillot, 29, dans la pharmacie duquel on trouve les Capsules gélatineuses au Baume de Copahu, l'Elixir de Guillet et le Sirop pectoral de Lamouroux.

ANNONCES

DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

LE MAGASIN THÉÂTRAL

Poursuit ses publications à bon marché. Les pièces qu'il vient de publier sont : *Les Bédouins en Voyage*, 20 c. — *La Pensionnaire Mariée*, 40 c. — *La Tirelire*, 20 c. — *Le Conseil de Révision*, 20 c. — *Cotillon III*, 20 c. — *Un Mariage, sous l'Empire*, 40 c. — *Thérèse*, 40 c. — *Reine, Cardinal et Page*, 20 c. — *Un Mariage raisonnable*, 20 c. — *Le Jugement de Salomon*, 20 c. — *La Femme qui se venge*, 20 c. — *La Tache de Sang*, 40 c. — *Cowimo*, 40 c. — *Le Testament de Piron*, 20 c. — *Les Roués*, 40 c. — *La Chambre Ardente*, 40 c. — *La Périehole*, 20 c. — *Père et Parrain*, 40 c. — *La Savonnette impériale*, 40 c. Elles se vendent à la Librairie de Chambet fils.

— Deux Cartonnages charmants, imitant la dentelle, viennent d'être publiés pour les cadeaux du jour de l'an; l'un intitulé :

A TOI, MON ENFANT,

Récits sous le tilleul du Presbytère, est de l'auteur du *Robinson Suisse* et du célèbre chanoine Schmid; l'autre ayant nom

SOIRÉES DE L'HERMITAGE,

Récits et Nouvelles dans l'île Déserte, tous deux in-12, jolie édition et gravures; en vente, à Paris, chez Audin, quai des Augustins, et à Lyon, chez Chambet fils.

LE MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE;

PAR LASCASES.

2 vol. grand in-8, à deux colonnes.

Prix, 28 fr.

A vendre. — A 3 fr. 50 c., au lieu de 7 fr. le volume prix primitif, le *Dictionnaire des Sciences Médicales* édition de Pankouke, en 60 vol. in-8, belle édition. Il est déposé à la Librairie de Chambet fils.

— Voici venir la saison où le coin du feu a de l'attrait, et où dans son fauteuil on aime à parcourir les mémoires nouveaux, ou les romans à la mode; nous invitons donc le public à prendre un abonnement à la lecture des livres, à la Librairie de Chambet fils, quai des Célestins, dont le cabinet est très varié.

ITINÉRAIRE DE LYON A CHALON,

PAR LES BATEAUX A VAPEUR,

in-18, 50 c.;

— *La Saône et ses bords*, six livraisons de texte et de vignettes in-8, 3 fr. — *Le Manuel du maître d'Ecole*, joli in-18, 1 fr. 50 c., et le *Manuel du jeune lecteur*, 50 c.

LES CODES FRANÇAIS REUNIS;

édition diamant, in-32. Prix 2 fr. 50 c.

LE GUIDE DU JEUNE HOMME

EN SOCIÉTÉ.

in-18. Prix, 50 c.



DÉCÈS

Survenus du 26 au 30 novembre 1835.

Anthelme Thivillon, 78 ans, rentier. — Marguerite Gomet, veuve Crochet, rentière, 74 ans. — Antoine Mille, 69 ans, propriétaire. — Charles de Barral, marquis de Montferrat, 65 ans, ancien capitaine, chevalier de la Légion-d'Honneur. — Bertrand Lambert, 71 ans, propriétaire. — Antoinette Gros, veuve Combe, 51 ans, rentière. — Clémence-Louise-Hubert de Saint-Didier, veuve Servant de Poleymieux, 82 ans, propriétaire. — Claudine Berger, veuve Richarme, 85 ans, rentière. — Guillaume Delattre, 67 ans, frère des Ecoles chrétiennes. — Marguerite Landrison, 85 ans, rentière. — Catherine Joly, 85 ans, ex-religieuse. — Françoise-Mélanie Liandrat, femme Fournier, 37 ans, aubergiste. — François Aubert, 74 ans, mécanicien.

LYON. IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,

Rue d'Amboise, 6. — Chambet, propriét.-gérant.